



COMPTE RENDU du CONSEIL DE L'UMR 6296
Séance du 5 juin 2020 en distanciel

Présents : J.-M. Andanson, P. Besse-Hoggan, S. Bonnefoy, P. Bonnet, J. Devémy, S. Ducki, X. Farges, V. Hélaine, F. Leroux, O. Longeras, G. Mailhot, C. Poncet-Masson, A. Potdevin, G. Renaudin, O. Roy, M. Sarakha, S. Sarraute, M. Sleiman, G. Voyard

Excusées : C. Mousty, V. Sautou, C. Turpin

Membres du conseil de l'UFR de Chimie :

Présents : E. Barbosa, P. Amato, K. Ballerat, P. Besse-Hoggan, P. Bonnet, A. Bousquet, F. Cisnetti, J.-Y. Coxam, J.-P. Désiront, L. Hecquet, Y. Hersant, Y. Israëli, P. Malfreyt, P. Moreau, N. Nénot, M. Sarakha, M. Simon, C. Taviot-Guého

Excusés : K. Ballerat, I. Canet, C. Cossoul, E. Tomasella

▪ **Campagne d'emploi UCA 2021 : profil "recherche" et "enseignement" PR 31 :**

Le Conseil scientifique et la Commission de la pédagogie de l'UFR de Chimie se sont réunis le 26 mai pour discuter du profil du poste PR 31. Les demandes de postes EC et BIATSS doivent remonter à l'UCA pour le 12 juin. Pour les postes BIATSS, l'UFR de Chimie demande le remplacement de C. Cossoul qui part à la retraite. Son poste se répartit en 50% UFR de Chimie et 50% UFR de Biologie. L'UFR de biologie ne veut pas récupérer les 50%. La demande de poste sera remontée à l'UCA avec 50 % UFR de Chimie et 50 % PAC. L'ICCF fera remonter un poste en BAP J (Pôle Gestion) et un poste en BAP B (Service microbiologie) au cas où ces postes ne seraient pas pourvus en 2020. Les demandes de postes seront examinées par l'UCA le 10 juillet. L'avis du collegium est nécessaire pour la remontée des postes, il se réunira le 11 juin.

M. Sarakha indique que l'UCA ne demande pas un profil de poste détaillé pour les postes EC mais plutôt un argumentaire. Lecture de l'argumentaire "enseignement" par A. Bousquet : "Besoin enseignement : méthode de simulation des matériaux polymères et thermodynamique moléculaire. Profil : Le (la) Professeur(e) recruté(e) enseignera au sein de l'UFR de Chimie de l'Université Clermont Auvergne. Il (elle) devra s'investir pleinement dans des enseignements de type Cours magistraux, Travaux Dirigés et Travaux Pratiques en Chimie Physique à tous les niveaux de la formation universitaire. A ce titre, il/elle viendra renforcer l'équipe pédagogique notamment dans les matières suivantes : thermodynamique chimique ; cinétique chimique ; structure de la matière. Des compétences particulières en thermodynamique moléculaire et/ou matériaux polymères seront fortement appréciées. Ce service pourra être amené à évoluer en fonction des besoins et de l'évolution de l'offre de formation de l'UFR de Chimie. Le (la) Professeur devra également prendre des responsabilités au sein de la composante."

M. Sarakha précise que le poste n'est pas éligible CAP 20-25. P. Malfreyt souhaite savoir pourquoi. Réponse de M. Sarakha : il faut entrer dans les critères du CAP 20-25. Le profil recherche du poste est très large. Il faut demander cette labellisation en amont.

Lecture de l'argumentaire "recherche" par P. Malfreyt : "Besoin : renforcer le développement et la représentativité de la recherche en thermodynamique moléculaire. Profil : Le (la) Professeur recruté(e) viendra renforcer les activités de recherche de l'équipe "Thermodynamique et Interactions Moléculaires" de l'Institut de Chimie de Clermont-Ferrand (ICCF). Cette équipe est formée de deux thématiques "Fluides pour l'extraction et la production d'énergie" et "Interfaces moléculaires et modélisation multi-échelles". Le professeur devra avoir une expérience dans le domaine de la thermodynamique moléculaire dans le but d'une meilleure compréhension de la relation structure-propriété. Les domaines d'applications possibles sont la dissolution des gaz dans des solutions aqueuses, les assemblages moléculaires aux interfaces et les matériaux polymères. Il (ou elle) devra prendre des responsabilités au sein de l'équipe TIM et s'impliquer dans la vie scientifique de l'ICCF."

G. Mailhot indique que l'UCA a un déséquilibre au niveau des recrutements extérieurs. P. Malfreyt espère avoir de bons candidats et il estime qu'au moins 2 candidats locaux peuvent se présenter. M. Sarakha précise qu'il faut un vivier équilibré entre candidats locaux et extérieurs. L'UCA n'oblige pas à faire un recrutement extérieur mais regarde les déséquilibres.

- Validation des profils :

Vote du conseil de l'UFR de Chimie (15 présents + 1 procuration (I. Canet pour M. Sarakha)) : 16 POUR, 0 CONTRE, 0 abstentions.

Vote du conseil d'UMR (18 présents) : 12 POUR, 0 CONTRE, 6 abstentions.

Les profils sont validés par le conseil de l'UFR et par le conseil d'UMR.

▪ Questions et informations diverses :

- PRAP : F. Leroux propose d'élargir les plages horaires soit de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 (7 heures). L'accueil se fera de 8 h 30 à 8 h 45 et de 13 h à 13 h 15. Ces nouveaux horaires prendront effet à partir du 8 juin. Il faudra plus de personnes pour les opérations de désinfection. F. Leroux a transmis aux responsables d'équipes un message de M. Bernard qui précise que la période 2 reste identique jusqu'au 19 juin. La période 3 s'étalera du 22 juin au 28 juillet (date de fermeture estivale de l'UCA et donc de l'ICCF). Pour cette 3^{ème} période, il faudra réfléchir à un nouvel accueil puisque 50 % des personnes pourront travailler en même temps et il faudra plus de personnes pour le ménage. Le télétravail sera à privilégier autant que possible. Il faut 4m² par personne, donc les personnes qui sont seules dans leur bureau pourront revenir, à voir pour les bureaux plus occupés.

F. Leroux souhaite connaître l'avis du CU pour l'extension des plages horaires à partir du 8 juin. Le CU est globalement d'accord. Les BIATSS de l'UFR seront toujours présents 2 jours / semaine sans changer la plage horaire.

G. Mailhot souhaiterait que le nombre de personnes présentes soit augmenté. Réponse de F. Leroux : c'est le Président de l'UCA, donc l'hébergeur qui impose le plafond des personnes. Les consignes de l'UCA ont été suivies c'est pour ça qu'on a pu réouvrir et rester ouvert. On est obligé de faire du nominatif pour assurer la traçabilité et appliquer le principe de précaution. G Mailhot indique que d'autres laboratoires universitaires en France ont des règles plus souples. Il souhaite que l'ICCF fasse remonter une demande d'assouplissement à la prochaine réunion des DU.

En septembre, des contraintes seront encore appliquées au niveau de l'enseignement.

L'UCA demande aux unités un Plan de Continuité d'Activité (PCA) pour fin juillet pour anticiper la rentrée de septembre.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 11 h 15.